

Comment articuler la construction des parcours, la définition des compétences et l'insertion professionnelle ?

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

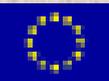


Bernard FROMENT

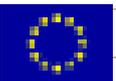
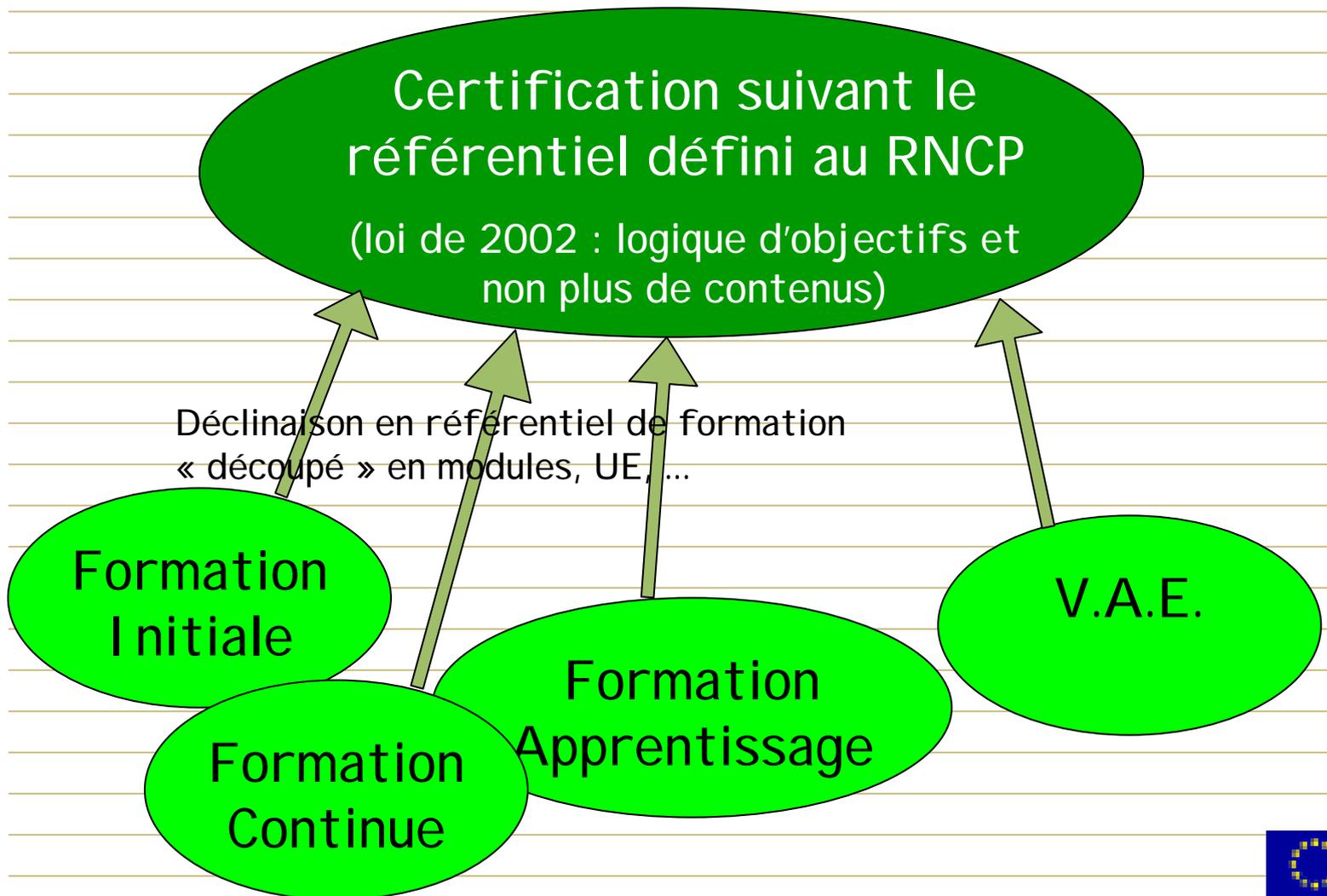
Directeur Formation Continue

Université de Franche-Comté

le 2 Juillet 2003, journée AMUE, Paris



La logique « certification »



La « transparence des qualifications »

+ Réflexions depuis la création de la Communauté Européenne sur les aspects de mobilité de la main d'œuvre et la reconnaissance mutuelle des titres et diplômes

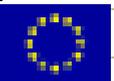
+ Après avoir échoué pendant plus de 30 ans dans les logiques d'équivalence, de correspondance des titres et diplômes ... il est décidé d'adopter un concept de transparence

+ Plan d'action proposé par le Forum :

- instauration dans chaque pays d'un « point national de référence » (CNCP en France)

- mise en place d'un supplément attaché à chaque certificat délivré et rendant compte des compétences attestées au travers dudit certificat

(voir <http://www.cnpc.gouv.fr>)



VAE et LMD, un parallèle intéressant :

*certifier sur la base d'acquis
différents d'un individu à un autre
(notion de parcours), mais contribuant
à la construction de la compétence
identifiée par le diplôme visé*

*... indépendamment du mode
d'acquisition ... donc dans la logique du
RNCP (mis en place par la loi du
17/1/2002)*



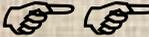
VAE, LMD et projet AVENIR

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ



*Amélioration de la
Validation de l'
Expérience par une
Nouvelle
Ingénierie des
Référentiels*



Avec le soutien du FSE 



Positionnement politique préalable de l'UFC

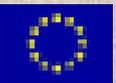
(restructuration FC de 1998, Quadriennal 1999/2003)

La formation continue est une des missions de base de l'université ... il y a donc lieu de considérer tous ses publics comme des usagers avec les mêmes objectifs de certification : prise en compte de la formation continue dans tous les diplômes d'Etat, pas de DU « réservés » à la formation continue, accès maximum des publics FC aux diplômes d'Etat ... avec prise en compte des spécificités : VA, VAE et aménagements de parcours



Méthodologie de travail dans le projet AVENIR

- * *Avancer sur quelques diplômes*
- * *Observer les approches utilisées
les confronter ... et capitaliser
au plan méthodologique*
- * *Réaliser une «première version»
de guide méthodologique*



Méthodologie de travail dans le projet AVENIR

** Déployer sur les diplômes au
« re-formatage » LMD*

*(UFC en quadriennal vague B, le guide a
été mis à disposition des groupes de
proposition)*

** Réviser le guide et diffuser
(Automne 2003)*

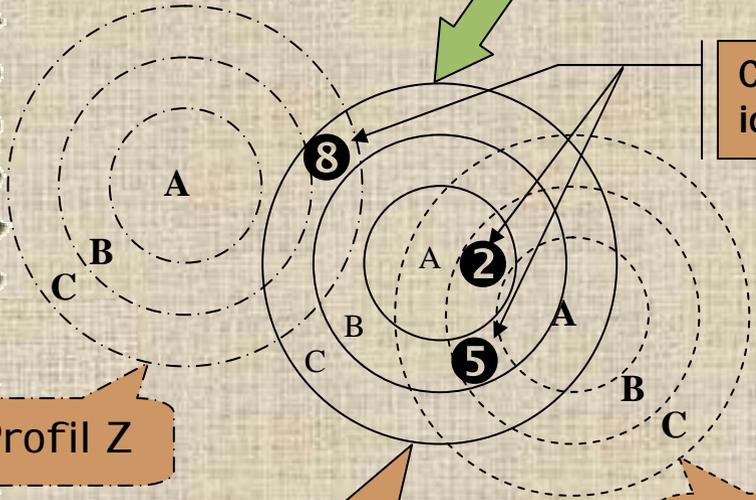


Vision des professionnels

Vision des universitaires

Ensemble de profils professionnels

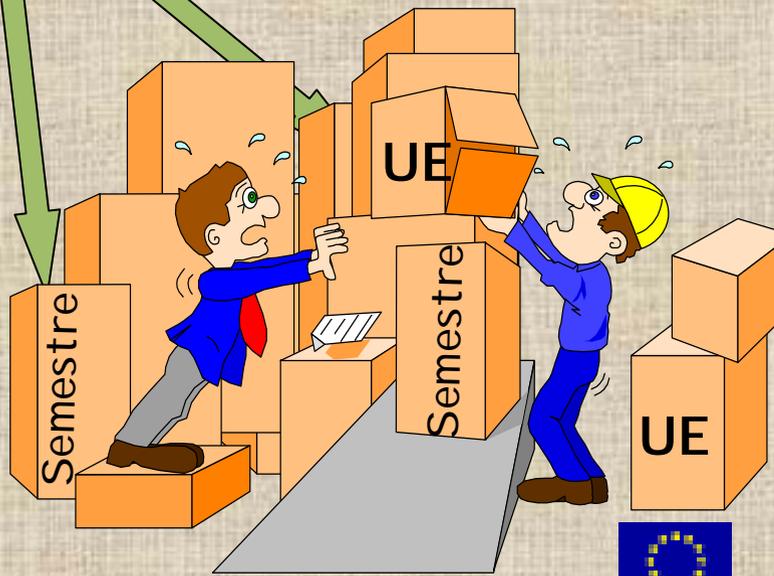
Compétences identifiées



Profil Z

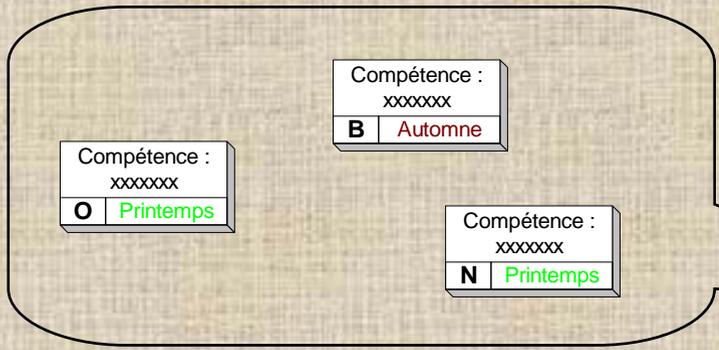
Profil X

Profil Y

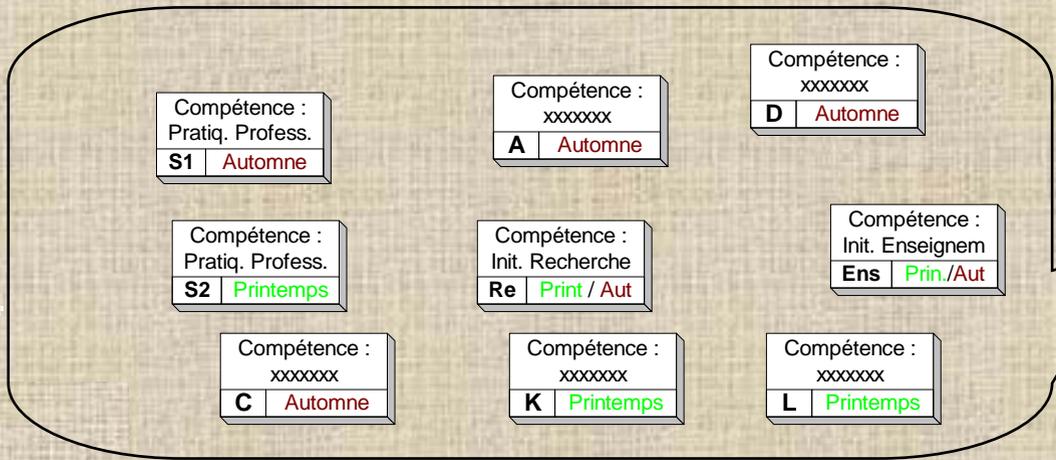




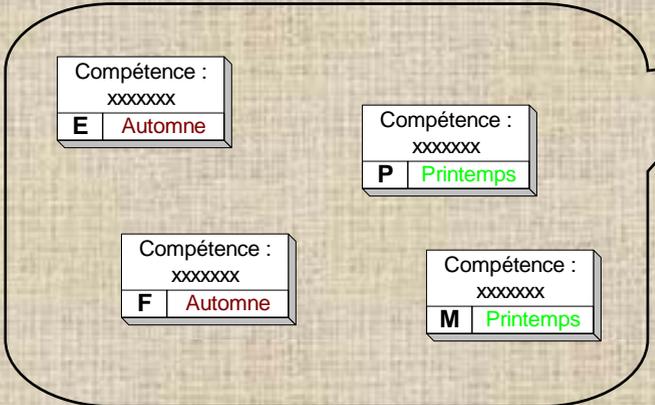
« Réservoir » de semestres (exemple sur un domaine UNTEL, cycle « L »)



Semestres qui, vu le "recul" nécessaire, ne peuvent être suivis qu'en fin de parcours "L"



Semestres pouvant être suivis en tout instant de parcours "L"



Semestres "basiques" ne pouvant être suivis qu'en début (1ère année) de parcours "L" pour l'obtention d'une Licence "Untel"

Ils peuvent être pris à tout instant du parcours L/M d'un autre domaine après accord de l'équipe pédagogique



Règle de définition du parcours :

Le parcours individuel est « contractualisé » entre l'étudiant et l'équipe pédagogique, en fonction de son projet (personnel ou professionnel). Cette contractualisation est révisable (annuellement ?)

Règles de parcours

(exemple sur un domaine UNTEL, cycle « L »)

Licence UNTEL, mention Toto :

[Domaines d'activité =]

3 Semestres obligatoires = L, M, B

2 Semestres optionnels parmi = A, D, N, E, K

1 Semestre libre = tout autre semestre du domaine ou d'un autre domaine (après accord équipe pédagogique)

Licence UNTEL, mention Titi :

[Domaines d'activité =]

4 Semestres obligatoires = F, O, K, D

1 Semestre optionnel parmi = C ou B

1 Semestre libre = tout autre

Licence professionnelle UNTEL, mention Tata :

[Dom. d'activité =]

4 Semestres obligatoires = F, P, O, S1 ou S2

1 Semestre optionnel parmi = A ou K

1 Semestre libre = tout autre

... parcours pour les étudiants arrivant avec un bac+2 :

1 Semestre obligatoire = O

1 Semestre optionnel = A ou S1 (accord équipe pédagogique)

DUT « xxxxxxxxxxxx » :

4 Semestres obligatoires = F, P, A, S2

Document :
Octobre 2002



Difficultés attendues ...

* *Difficulté importante d'intégrer la notion de certification «indépendante» de l'action de formation*

* *Spécificités des diplômes universitaires (capacités d'analyse, de « recul », d'évolution et d'innovation,...)
... en quelques mots : l'université ne se résume pas à une « école professionnelle »*

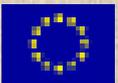


Retour d'expérience ...

* *Difficulté pour les universitaires de « mettre l'étudiant au centre de la problématique » ⇒ comment « sortir » de la « logique de filière » ?*

* *La « granulométrie » du semestre fait peur, et il y a blocage en amont du processus de réflexion, sous argumentation de mutualisation d'UE*

[même s'il y a utilité de « descendre » en dessous du semestre pour certains points, il paraît nécessaire d'avoir une approche basée d'abord sur le semestre]



Retour d'expérience ...

* *La recherche est structurée disciplinairement (et non en « logique de projets ») ⇒ le (trop ?) fort accent sur l'alignement de la formation sur la recherche a « tué » les quelques initiatives intéressantes !...*

